

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



RCN Justice & Démocratie

TABLE DES MATIÈRES

	ÉDITO	2
	STRATÉGIE, VISION ET AXES THÉMATIQUES	4
	NOS PARTENAIRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE	6
	JUSTICE JUDICIAIRE	8
Prix de l'intégrité judiciaire : une reconnaissance des acteur-ices exemplaires		9
	JUSTICES TRANSITIONNELLES	10
Informar la population sur les procès en compétence universelle, un enjeu pour la cohésion sociale au Rwanda		11
Déconstruire et comprendre les stéréotypes liés au passé colonial pour refaire société		12
	ÉDUCATION MÉMORIELLE & CITOYENNETÉ CRITIQUE	14
Du passé colonial aux luttes contemporaines : dossier pédagogique autour du film <i>Soundtrack to a Coup d'État</i>		15
Éducation à la mémoire au vivre-ensemble : quand des jeunes belges s'ouvrent au Rwanda		16
	JUSTICE PLURIELLE ET COUTUMIÈRE	18
Vers une reconnaissance accrue des modes alternatifs de résolution des conflits au Kasai (RDC)		19
	JUSTICE TRANSFORMATIVE	20
Entretien avec Madame MANEHO BASHALI Célestine, cheffe de village Bushuhe, Territoire de Masisi, Nord Kivu (RDC)		21
Sensibiliser par l'art : le théâtre au service de l'égalité de genre dans la région de l'Oriental, au Maroc		22
	CENTRE DE RESSOURCES	23
	NOS COMPTES, NOS PARTENAIRES FINANCIERS	24
	NOTRE POLITIQUE INTÉGRITÉ	26
	SOUTENEZ RCN J&D	27

ÉDITO

Résister et agir collectivement dans un monde polarisé et fragmenté

Gaza, Soudan, République Démocratique du Congo, Ukraine... l'année 2024 n'a pas été marquée par des avancées significatives en faveur de la paix; elle a plutôt révélé une intensification des conflits armés, des violences de masse et des violations du droit international humanitaire. Les décès durant les combats et les déplacements dus aux conflits violents augmentent, atteignant les niveaux les plus élevés depuis la Seconde Guerre mondiale.

Ces événements s'inscrivent dans un contexte international profondément polarisé et en transformation accélérée. La rivalité entre grandes puissances accentue la fragmentation des relations multilatérales. Des blocs régionaux émergent, le "Sud global" affirme sa volonté d'autonomie stratégique et s'émancipe de plus en plus des anciennes puissances coloniales européennes, avec pour corollaire une perte d'influence du modèle démocratique libéral et de l'État de droit. Cette polarisation est aussi intérieure : elle traverse les sociétés, fracture les opinions, nourrit les replis identitaires, les discours d'exclusion et les violences contre les minorités.

Dans ce contexte, notre mission exercée depuis 30 ans nous paraît plus que jamais essentielle. Agir pour la justice, ce n'est pas seulement garantir un droit, mais aussi garantir la sécurité humaine permettant aux individus de façonner leur vie à l'abri de la peur, du besoin et de l'indignité. C'est aussi reconstruire du sens collectif, restaurer des espaces de dialogue, faire émerger des solutions durables aux conflits, et briser les cycles de violence.

À travers les événements tragiques qui l'ont illustrée, cette année nous invite à réfléchir à la manière d'œuvrer collectivement face à des crises mondiales interconnectées pour **construire des sociétés plus inclusives, résilientes et pacifiques.**

Au sein de RCN Justice & Démocratie (RCN J&D), l'année 2024 a été marquée par une dynamique d'engagement stratégique renouvelée. Aux côtés de nos partenaires, nous avons construit un plan stratégique à 10 ans, fruit d'une démarche collaborative structurée. Ce cadre d'action ambitieux, fondé sur nos valeurs communes, affirme notre vision à long terme et notre responsabilité face aux mutations profondes de notre environnement. Il constitue désormais notre boussole collective pour répondre, avec cohérence et impact, aux défis d'un monde en transition.

Le présent rapport nous rappelle que nos aspirations communes développées dans notre plan stratégique sont illustrées à travers les initiatives locales et nationales portées en ce sens par nos équipes et nos partenaires de la société civile en Belgique, au Maroc, au Burkina Faso, au Rwanda et en République démocratique du Congo.

Malgré la paralysie et les entraves systémiques aux mécanismes internationaux de maintien de la paix et de la sécurité, certaines avancées méritent d'être soulignées. L'ordonnance rendue par la Cour internationale de Justice dans l'affaire Afrique du Sud c. Israël, l'avis consultatif en cours sur l'illégalité de l'occupation des territoires palestiniens, ainsi que

la relance des enquêtes de la Cour pénale internationale en République démocratique du Congo, réaffirment le rôle central du droit international.

Plus près de nous, l'arrêt de la Cour d'Appel de Bruxelles du 2 décembre 2024 condamne l'État belge pour crime contre l'humanité et marque un tournant historique dans la reconnaissance des souffrances endurées par les victimes de la politique dite des « mulâtres » pendant la colonisation belge du Congo. Ces jalons rappellent que, pour prévaloir, le droit a besoin d'un engagement politique fort, de courage et d'une cohérence sans faille des acteurs institutionnels.

Sans les moyens financiers adéquats, le droit court le risque d'être inefficace, inégalement appliqué, voire profondément remis en question par les citoyen·es, qui finissent par perdre confiance dans la justice, pilier fondamental de l'État de droit. Cette réalité s'est matérialisée le 20 mars 2024, lorsque les acteur·ices judiciaires belges, confronté·es à un sous-financement chronique, se sont mobilisé·es massivement pour réclamer une justice plus efficace et mieux dotée.

L'aide publique au développement a elle-aussi connu un recul historique avec une baisse de 7,1% dans l'ensemble des pays de l'OCDE. Hélas, la Belgique n'échappe pas à cette tendance avec une baisse annoncée de 25 % dans les prochaines années.

Selon nous, ce recul n'est pas une fatalité mais le résultat de choix politiques de démondialiser qui méritent un débat et un dialogue sur la façon de repenser la coopération. Dans un monde inter-dépendant, le repli est une illusion dangereuse et nous vous invitons à engager de nouvelles voies pour construire l'avenir.

On ne connaît que trop bien ce schéma de polarisation qui, en soi, doit être brisé; c'est à cette fin que nous lançons l'alerte mais surtout un appel à résister. Résister à l'indifférence. Résister à la tentation de la résignation et à la fragmentation des causes.

Nous sommes plus que jamais convaincu·es que la justice reste aujourd'hui un acte de résistance. Nous continuerons à agir, avec conviction et humilité, pour défendre un accès effectif à la justice, renforcer la prévention des conflits, documenter les violences, et soutenir les sociétés civiles dans leurs légitimes combats.



Samira GAZZAZ
Présidente



Joël PHALIP
Coordinateur
général

STRATÉGIE

Après une année de réflexion collective, RCN J&D vient d'adopter sa nouvelle stratégie à 10 ans. Que faut-il en retenir? Quels sont les grands changements souhaités?

Qu'est-ce qui a motivé l'élaboration d'une nouvelle stratégie à 10 ans ?

Dans nos pays d'intervention, les besoins de justice sont restés structurellement forts, mais le regard sur la justice a changé, tout comme les attentes des justiciables. Ce qui est exigé aujourd'hui, c'est une justice vivante, capable de reconnaître les blessures, de nommer les violences, de réparer les injustices passées et présentes. Une justice construite avec les personnes concernées et donnant plus de place aux besoins des victimes. Sans dénier la centralité du système judiciaire et la résolution des litiges par le droit, il est remarquable d'observer à quel point les voies de justice se sont diversifiées et enrichies au fil du temps. On parle désormais de justice restaurative, transformative, transitionnelle, médiatrice...

Les mouvements décoloniaux s'interrogent sur la marginalisation des systèmes juridiques coutumiers et autochtones opérée par la colonisation et la place à donner au pluralisme juridique, car il n'existe pas une seule manière légitime de dire le droit ou de rendre justice. Notre organisation est plus que jamais en phase avec ces évolutions, elle recherche à penser la pluralité de la justice du point de vue des attentes des sociétés concernées, dans le respect des héritages juridiques de chaque pays, elle soutient les initiatives visant à articuler de manière cohérente ces voies de justice pour contribuer à des sociétés plus résilientes et pacifiques.

En quoi cette stratégie est-elle différente de celle de la décennie précédente ?

Cette stratégie est recentrée sur 5 piliers: (1) Une justice judiciaire qui offre des réponses équilibrées aux violences et conflits dans le respect des droits humains et de l'État de droit ; (2) Une justice plurielle opérationnelle et mieux reconnue par les États ; (3) Des violences basées sur le genre mieux visibles, traitées collectivement et de manière

holistique ; (4) Le soutien aux mécanismes de justices transitionnelles face aux violences de masse.

L'organisation souhaite renforcer son ancrage sociétal en devenant un acteur de justice en Belgique, avec un focus sur la justice face au passé colonial belge. L'accent est mis sur une plus grande solidarité envers les sociétés victimes de crimes internationaux et en transition après des régimes autoritaires, ce qui amènera RCN J&D à développer plus de partenariats en dehors des Grands-Lacs. Les logiques d'action en coalition et en réseau seront aussi renforcées avec une priorité accordée aux stratégies et aux initiatives directes des organisations des sociétés civiles.

Comment cette stratégie a-t-elle été construite ? Qui a été impliqué dans son élaboration ?

Nous avons porté une grande attention au processus d'élaboration lui-même, en cohérence avec nos valeurs de pluralisme et de doute critique, ainsi que notre vision décoloniale des relations partenariales. Les étapes du processus ont systématiquement impliqué des représentant-es de l'organe d'administration et des employé-es de RCN J&D (au siège et dans les bureaux pays). Les différents axes stratégiques ont été coconstruits avec les organisations de la société civile (OSC) partenaires clés et fondés sur leur expertise thématique respective. D'une durée d'un an, cette réflexion a été accompagnée par un tiers ayant permis de structurer la réflexion par une méthodologie adaptée, d'apporter un regard externe, de favoriser un dialogue constructif et l'expression de points de vue différenciés. RCN J&D a choisi de travailler selon l'approche de la Théorie du changement afin de penser la complexité et bâtir des stratégies plus innovantes.

Pour aller plus loin, consultez notre plan stratégique ici : https://rcn-ong.be/wp-content/uploads/2025/06/RCN-JD-Plan-strategique-2025-2034_FR_VOUT.pdf

VISION

POUR UNE JUSTICE INCLUSIVE, PLURIELLE ET ADAPTÉE AUX CONTEXTES, QUI GARANTIT LE RESPECT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DES DROITS HUMAINS

AXES THÉMATIQUES



JUSTICE JUDICIAIRE

Agir pour un système judiciaire fonctionnel, intègre et respectueux des droits humains



JUSTICE PLURIELLE ET COUTUMIÈRE

Adapter la justice aux contextes culturels et défendre le pluralisme juridique



ÉDUCATION MÉMORIELLE ET CITOYENNETÉ CRITIQUE

Analyser le passé pour comprendre le présent et construire une société plus juste, inclusive et apaisée



JUSTICES TRANSITIONNELLES

Soutenir une justice post-conflit pour faire face aux défis de cohésion sociale, paix et réconciliation



JUSTICE TRANSFORMATIVE

Soutenir les revendications de transformation sociale face aux violences systémiques et agir sur les causes structurelles

NOS PARTENAIRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Belgique



Africapsud



**Ami, entends-tu ?
ASBL**



ASMAE asbl



CAL
Centre d'action
laïque



CCMES
Cri du coeur d'une
mère qui espère



CCLJ
Centre communautaire
laïc juif



Cité Miroir



DBA
Défi Belgique Afrique



**Echos
Communication**



**Entraide &
Fraternité**



**Institut
Louis
Joinet**



**La Libre
Belgique**



**Les Territoires
de la Mémoire**



Musée Belvue



Muyira



MWA
Move with Africa
- La Libre



Via Don Bosco



**Université Catholique
de Louvain**



**Université Libre
de Bruxelles**



**Universiteit
Gent**

Maroc



OAG 2000
Oujda Ain Ghazal

Burkina Faso



CINESDA
Centre International D'études
sociologiques et de droit
appliqué

RD Congo



COMEN
Congo Men's Network



UCOFEM
Union Congolaise des
Femmes des médias



FAT
Forum des Amis de
la Terre



ARAL
Arche d'Alliance

Rwanda



LAWYER OF HOPE



PAX PRESS



AMI
Association Modeste
et Innocent



TUBIBE AMAHORO



HAGURUKA



JUSTICE JUDICIAIRE

Agir pour un système judiciaire fonctionnel, intègre et respectueux des droits humains.

RCN J&D s'engage à promouvoir une justice judiciaire plus équilibrée, respectueuse de l'État de droit et des droits humains. L'organisation adopte **une approche globale et systémique**, qui vise à la fois les débiteur-ices d'obligations – institutions judiciaires et policières – et les détenteur-ices de droits – justiciables et société civile. Cette double approche permet de renforcer les capacités des acteur-ices judiciaires et de promouvoir une culture de responsabilisation, tout en dotant les citoyen-nes des moyens nécessaires pour connaître, défendre et revendiquer leurs droits.

Concrètement, RCN J&D agit sur plusieurs axes. D'une part, l'organisation travaille à **l'amélioration des mécanismes internes des institutions judiciaires et policières** afin de renforcer leur efficacité tout en réduisant les pratiques abusives et les violations des droits humains. Cela passe notamment par des actions de formation, de sensibilisation et d'accompagnement des acteur-ices de la justice, ou encore par des initiatives de monitoring des lieux de détention. D'autre part, RCN J&D soutient les **initiatives citoyennes visant à permettre aux justiciables et aux communautés de défendre leurs droits et d'être résilient-es**

face aux pratiques abusives. En facilitant le dialogue entre institutions et société civile, l'organisation contribue à la création d'espaces d'influence pour une justice plus intègre et plus accessible.

L'un des enjeux majeurs que RCN J&D s'emploie à relever est **la lutte contre la corruption** dans le secteur judiciaire. L'organisation adopte une approche novatrice en soutenant des figures exemplaires et des pratiques intègres au sein des institutions, tout en sensibilisant la population à l'importance d'un changement de mentalité face à la banalisation de la corruption. À long terme, cet engagement contribue à l'émergence d'un mouvement sociétal en faveur d'une justice plus transparente et plus digne de la confiance des citoyen-nes.

En s'attaquant aux dysfonctionnements systémiques et en favorisant une plus grande implication des citoyen-nes, l'organisation contribue à la construction d'une justice accessible, efficace et fondée sur les principes de responsabilité et d'équité.

PRIX DE L'INTÉGRITÉ JUDICIAIRE : UNE RECONNAISSANCE DES ACTEUR·ICES EXEMPLAIRES

*Malgré la corruption endémique en RDC, il existe, au sein de l'appareil judiciaire, **des individus qui résistent à la corruption**. Iels sont soumis·es à des pressions à différents niveaux car l'intégrité n'est ni valorisée ni perçue comme une valeur professionnelle fondamentale¹. En effet, dans un système de généralisation de la corruption, la personne intègre n'est pas admirée mais au contraire considérée comme naïve, contre-productive, voire stupide aux yeux de celles et ceux pour qui les pratiques corruptives sont devenues la norme. L'approche de RCN J&D propose de changer ce postulat et de **cultiver l'intégrité comme une valeur** en identifiant et en soutenant des précurseur·euses, des individus convaincus par cette nécessité de résister à la corruption. Ces personnes constituent des modèles et de véritables moteurs de changement pour résister à la corruption avec des victoires mesurables au niveau local.*

Le 10 octobre 2024, une cérémonie de remise de prix s'est tenue à l'Institut National de Formation Judiciaire (Kinshasa) pour honorer dix acteurs et actrices de justice exemplaires, sélectionné·es pour leur intégrité et leur engagement en faveur d'une justice équitable. Organisé en partenariat avec le Conseil Supérieur de la Magistrature et RCN J&D, cet événement visait à mettre en lumière ces professionnel·les qui, au quotidien, incarnent les valeurs fondamentales d'indépendance, de probité et de transparence.

Les lauréat·es ont été sélectionné·es au cours d'un processus rigoureux, piloté par RCN J&D en collaboration avec le Conseil Supérieur de la Magistrature et des organisations de la société civile congolaise. Parmi les dix lauréat·es, Marthe Fikilini Kankolongo, Présidente du Tribunal de Grande Instance de Kinshasa/N'djili, a reçu le prix de l'intégrité pour son incorruptibilité et son impartialité. Elle s'est ainsi vue décerner un diplôme de mérite ainsi qu'un prix d'intégrité, soulignant son engagement à exercer ses fonctions avec éthique, loin de toute pression ou corruption.

En valorisant ces parcours inspirants, la cérémonie a permis de rappeler que **l'intégrité des acteur·ices judiciaires constitue un élément clé du renforcement de l'État de droit** et de la confiance des citoyen·nes envers la justice. Cette reconnaissance ne se limite pas à une distinction symbolique, mais s'inscrit dans une démarche plus large de **promotion des valeurs d'exemplarité et de responsabilité** au sein du secteur judiciaire. À travers cette initiative, RCN J&D et ses partenaires espèrent valoriser les bonnes pratiques, mais aussi inciter d'autres professionnel·les à suivre ces modèles d'intégrité.

Par cette cérémonie, un message fort a été adressé : l'éthique et l'intégrité ne sont pas seulement des principes, mais des impératifs concrets pour garantir une justice crédible et impartiale.

Marthe Fikilini,
Présidente du Tribunal de
Grande Instance de
N'Djili (Kinshasa).



¹Étude socio-anthropologique sur les pratiques corruptives dans le secteur de la justice en RDC, Fairlie Chappuis, RCN Justice et Démocratie, juin 2023.



JUSTICES TRANSITIONNELLES

Face aux violences de masse, favoriser la réconciliation, le vivre-ensemble et la non-répétition.

Les sociétés confrontées à des violences de masse doivent faire face aux blessures et injustices du passé pour encourager la réconciliation, retisser le lien social et pour prévenir de nouvelles violences. Les justices transitionnelles offrent des réponses aux crimes de masse, aux régimes autoritaires et aux violations systématiques des droits humains, afin de restaurer le lien social et de reconstruire un avenir commun. Elles accompagnent cette phase de transition par **des mécanismes et des pratiques en constante évolution**, qui se déploient sous de multiples formes, et **s'ajustent aux spécificités de chaque contexte**, afin de mieux répondre aux attentes des populations victimes.

RCN J&D s'engage à **accompagner ces processus en faveur de la réconciliation et de la prévention des violences de masses futures**, aussi bien dans les contextes post-conflit ou en conflit, que dans le contexte du passé colonial belge. RCN J&D soutient la documentation de ces violences de masses, en mettant en lumière leurs causes et leurs conséquences, afin de diffuser ces connaissances au sein des sociétés affectées.

En 2024, RCN J&D et ses partenaires ont poursuivi leurs **actions de sensibilisation et d'information** concernant les procès en compétence universelle qui ont lieu en Europe, en particulier ceux relatifs au génocide perpétré contre les Tutsi. Par ailleurs, l'ONG a continué sa collaboration avec l'Université Libre de Bruxelles et l'Université Catholique de Louvain pour la quatrième édition du **Certificat interdisciplinaire et universitaire en Justices Transitionnelles**, renforçant ainsi la formation des acteur·ices de terrain et la diffusion de bonnes pratiques en la matière.

RCN J&D a également approfondi sa réflexion sur le passé colonial belge, notamment en organisant une conférence sur les racines coloniales du génocide perpétré contre les Tutsi. Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large visant à analyser les violences coloniales historiques, leurs liens avec les processus d'exclusion, leurs conséquences actuelles et leur reconnaissance dans l'espace public.

INFORMER LA POPULATION SUR LES PROCÈS EN COMPÉTENCE UNIVERSELLE, UN ENJEU POUR LA COHÉSION SOCIALE AU RWANDA

Les procès liés au génocide perpétré contre les Tutsi se poursuivent en Europe, mais restent souvent méconnus des populations affectées et des Rwandais-es en général. Pour combler ce manque, RCN J&D soutient ses partenaires dans l'organisation de séances d'information afin de rapprocher ces procédures des populations concernées. Primitive Mujawayezu, rescapée du génocide et originaire de Nyanza, témoigne de l'impact de ces sessions sur elle-même et sa communauté.

Qu'est-ce qui vous a motivée à participer à ces séances d'information ?

J'ai survécu au génocide et j'ai perdu de nombreux membres de ma famille ici, y compris mon père. Ce qui m'a motivée à participer à ces séances d'information, c'était d'apprendre la vérité surtout sur le meurtre de mon père. Une autre chose est que nous voulions savoir si Biguma [Philippe Manier] est réellement poursuivi pour son rôle dans le génocide, savoir s'il est tenu responsable de son rôle dans ce qui s'est passé et savoir si nous obtiendrons vraiment justice.

Pouvez-vous nous décrire votre expérience lors de ces séances ?

Personnellement, ces séances d'information m'ont beaucoup aidée. J'ai beaucoup appris sur le fonctionnement du tribunal français qui a jugé ces gens, et j'ai compris pourquoi ils n'ont pas extradé Biguma [Philippe Manier] pour qu'il soit jugé là où il a commis les crimes.

Comment vous êtes-vous sentie après avoir assisté à ces séances ?

Cela m'a donné plus de confiance. J'avais l'habitude de penser que les nôtres avaient été sauvagement assassinés et que les principaux responsables de ces massacres n'étaient pas poursuivis. Je pensais que je n'obtiendrais jamais justice.

Est-ce que ces informations ont changé votre façon de percevoir la justice concernant le contentieux du génocide ?

Ces échanges nous ont été utiles, ils ont soulagé nos cœurs. Cela a changé ma perception sur la justice rendue par des pays étrangers, en particulier d'un pays comme la France qui a soutenu le gouvernement qui a commis le génocide. Et ce procès nous a rendus heureux et heureuses car justice nous a été rendue. Cela nous a montré que, malgré les années, justice finit par être rendue.

Selon vous, quel impact ces séances ont-elles eu sur votre communauté ?

Ces dialogues ont été très utiles dans la communauté, car non seulement les survivants et survivantes du génocide ont appris qu'ils avaient obtenu justice, mais le public en général a également appris que lorsqu'on verse le sang de personnes innocentes, on finit par devoir rendre des comptes. Aussi, beaucoup de gens ont tendance à penser que si un membre de la famille commet un crime, cela devient un crime pour toute la famille. Mais grâce à ces séances d'information, les gens comprennent qu'une personne est punie pour le crime qu'elle a commis, que le crime est individuel.

Interview réalisé en 2024 par Gérard Manzi – Responsable du projet Justice & Mémoire chez PAX PRESS, organisation partenaire de RCN J&D au Rwanda.



DÉCONSTRUIRE ET COMPRENDRE LES STÉRÉOTYPES LIÉS AU PASSÉ COLONIAL POUR REFAIRE SOCIÉTÉ

Durant l'année 2024, RCN J&D a poursuivi son engagement en matière de sensibilisation aux enjeux liés au passé colonial belge. Dans une démarche de déconstruction des stéréotypes et préjugés, notre travail vise également à visibiliser les injustices et violences que ce passé a provoquées et continue d'entretenir. **Notre objectif: nourrir une réflexion critique sur la manière de reconnaître et de réparer les conséquences de ce passé commun afin de refonder un vivre-ensemble juste et inclusif.** Cette démarche s'inscrit pour nous dans une logique de justices transitionnelles en ce qu'elle cherche à construire les conditions d'une transformation sociale durable fondée sur la mémoire, la vérité, la responsabilité et la réparation.

Pour nous les justices transitionnelles ne s'appliquent pas uniquement dans les contextes post-conflits armés ; elle peut également s'envisager comme un cadre pertinent pour accompagner les sociétés qui cherchent à faire face aux héritages du colonialisme, à réparer des torts historiques, à reconnaître les responsabilités, et à reconstruire des liens sociaux fondés sur l'égalité, la justice et l'État de droit.

En mettant en lumière les mécanismes de domination, les récits effacés et les discriminations héritées du passé colonial, nous créons les conditions d'une transformation collective qui passe par la reconnaissance, la responsabilisation, et la réappropriation des mémoires par celles et ceux qui en ont été dépossédés.

Cela suppose aussi de questionner les fondements mêmes des rapports de pouvoir et des constructions sociales qui continuent d'alimenter les inégalités et les exclusions aujourd'hui. Une telle démarche, vise à dépasser la logique de réparation symbolique pour impulser une transformation concrète des mentalités, des institutions et des imaginaires collectifs.

Dans de nombreux contextes post-conflits, les justices transitionnelles proposent un ensemble de mécanismes –juridiques, institutionnels, symboliques– pour traiter les séquelles de violences massives. Ces mécanismes incluent notamment **les processus de mémorialisation** qui, pour nous, ne se limitent pas au devoir de mémoire mais sont envisagés comme une condition de la justice. Ils permettent d'**ouvrir un espace pour les mémoires marginalisées**, de remettre en cause les récits dominants, et de poser les bases d'un récit commun plus inclusif. Mémoriser le passé colonial, ce n'est pas figer l'histoire, c'est en faire **un levier de transformation collective** : reconnaître les responsabilités, faire émerger les voix longtemps étouffées, créer des ponts entre passé et présent pour agir sur les causes profondes de l'exclusion et de l'injustice. Ce travail mémoriel est aussi un **outil de prévention** : il permet de comprendre les mécanismes qui ont conduit à des violences de masse – au Rwanda, par exemple – pour mieux les désamorcer aujourd'hui, ici comme ailleurs.



C'est dans cette perspective, que nous avons organisé, le 16 octobre 2024, une conférence intitulée "Des violences coloniales au génocide perpétré contre les Tutsi : Déconstruire les stéréotypes historiques pour (re)construire un avenir commun". Cet événement s'inscrivait dans le cadre des commémorations des 30 ans du génocide perpétré contre les Tutsi et visait à analyser les racines historiques de cette tragédie en interrogeant le rôle de la colonisation belge dans la construction des clivages « ethniques » au Rwanda.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir le **Dr Dantès Singiza**, historien spécialiste du Rwanda, et **Samuel Ishimwe**, réalisateur du film *Reclaiming History : Colonial Roots of the Genocide in Rwanda*, qui ont répondu aux questions de **Carole Karemera**, artiste et directrice de l'Ishyo Arts Centre. S'appuyant sur des recherches historiques et des documents d'archives, les intervenants ont analysé comment les politiques coloniales belges ont fragmenté la société rwandaise et expliqué certaines dynamiques ayant mené au génocide. Au-delà des faits historiques,

la discussion a aussi porté sur la nécessité de transmettre cette mémoire aux nouvelles générations pour prévenir la reproduction de mécanismes de déshumanisation et de haine.

Une démarche prolongée par une série de podcasts

Afin d'approfondir la réflexion engagée lors de cette conférence et de la rendre accessible à un public plus large, RCN J&D a lancé une série de **podcasts explorant les liens entre le passé colonial belge et les dynamiques de violence de masse au Rwanda**. Les deux premiers épisodes sont déjà disponibles et offrent une mise en perspective historique et critique des enjeux abordés lors de la conférence.

Pour écouter les deux premiers épisodes :
<https://on.soundcloud.com/QAKFfbRlpkMCQ8Ks1O>





ÉDUCATION MÉMORIELLE ET CITOYENNETÉ CRITIQUE

Chez RCN J&D, notre engagement dans l'éducation mémorielle s'inscrit dans une volonté de **transformation sociale et d'émancipation individuelle et collective**. Il ne s'agit pas seulement de se rappeler le passé, mais de nommer les injustices historiques, et d'en comprendre les prolongements dans le présent pour reconstruire des relations équitables, ici comme ailleurs.

À travers nos animations en classe, formations, échanges entre jeunes, voyages d'études et le développement d'outils pédagogiques, nous cherchons à développer une **citoyenneté critique** : une citoyenneté qui interroge les récits dominants, notamment en reliant les passés coloniaux aux injustices d'aujourd'hui. Cette démarche ouvre des perspectives en matière de réparation, de résistance, de justice et de cohésion sociale.

Dans cette optique, nous travaillons spécifiquement sur les héritages du passé colonial belge, en particulier sur les violences et les rapports de

domination qu'il a engendrés. Ce travail de mémoire n'a pas vocation à alimenter la culpabilité, mais à offrir un espace pour **déconstruire les stéréotypes persistants**. Il permet également de rendre visibles les inégalités structurelles qu'il continue de produire, et d'interroger les formes actuelles d'exclusion.

De la même manière, dans le cadre de nos activités en éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS), cette approche critique permet de questionner la notion de « solidarité », en particulier lorsqu'elle se déploie dans un cadre unilatéral, du Nord vers le Sud global. Ainsi en mettant en lumière les responsabilités historiques liées à la colonisation, et en analysant les rapports de pouvoir qui en découlent, nous cherchons à nourrir au sein de la société le développement d'une citoyenneté capable de dépasser la « simple solidarité » pour s'inscrire dans une dynamique de responsabilité collective et de justice historique.

SOUND TRACK *to a* COUP d'ÉTAT



DU PASSÉ COLONIAL AUX LUTTES CONTEMPORAINES : DOSSIER PÉDAGOGIQUE AUTOUR DU FILM-DOCUMENTAIRE *SOUNDTRACK TO A COUP D'ÉTAT*

Sorti en 2024 et nommé aux Oscars 2025, *Soundtrack to a Coup d'État*, de Johan Grimonprez, réalisateur belge, analyse le contexte politique et culturel de « l'indépendance » du Congo en 1960. Il met en lumière les luttes pour la décolonisation et les intrigues politiques impliquant les États-Unis et la monarchie belge, exploitant culture, individus et opinion publique.

RCN J&D a été sollicité par le distributeur Imagine, mandaté par la Coopération belge au développement, pour développer un dossier pédagogique autour de ce film, en collaboration avec J.E.F (Jeugd & Film), responsable du volet cinématographique. Cette initiative s'inscrit pleinement dans l'engagement de RCN J&D visant à **outiller les jeunes pour interroger de manière critique le passé colonial**, en développant des outils pédagogiques autour de cette thématique.

RCN J&D s'est concentré sur l'analyse du contenu du film en développant trois axes thématiques :

- Congo-Belgique : de la colonisation à « l'indépendance »
- Genre et résistance
- Le mouvement américain des droits civiques

Chaque chapitre est divisé en sous-thématiques, permettant aux élèves d'analyser des extraits clés du film accompagnés de questions réflexives. En complément du film, d'autres ressources audiovisuelles pédagogiques viennent illustrer et approfondir les notions abordées. Chaque chapitre se conclut par une activité pédagogique permettant d'approfondir la réflexion sur la thématique globale.

Dans le chapitre **Congo-Belgique**, les élèves explorent la signification de la colonisation et de la décolonisation à travers l'analyse d'extraits du film,

notamment ceux montrant la journée de « l'indépendance » du Congo, le discours du roi Baudouin et celui de Patrice Lumumba. La réflexion se prolonge en explorant les racines du racisme systémique, en confrontant les discours racistes de politiciens belges de l'époque aux témoignages de Patrice Lumumba, afin de mieux comprendre comment ces logiques historiques nourrissent encore certaines expressions du racisme aujourd'hui.

Le chapitre **Genre et résistance** examine les différentes formes de résistance et met en avant le rôle des femmes dans les luttes décoloniales. Il aborde, entre autres, les contributions d'Andrée Blouin, militante des droits des femmes et cheffe du protocole de Patrice Lumumba.

Enfin, le chapitre **Le mouvement américain des droits civiques** contextualise l'importance de ce mouvement et présente ses figures emblématiques, notamment Malcolm X, en mettant en perspective son lien avec la décolonisation des pays africains. Ce chapitre explore également les prolongements contemporains de cette lutte, en s'intéressant au mouvement *Black Lives Matter* et à son impact en Europe et en Belgique.

Suite à la publication du dossier pédagogique en septembre 2024, RCN J&D a accompagné plusieurs séances de ciné-débats dans le cadre du *Waterloo Historical Film Festival*, permettant à près de 400 élèves du Brabant wallon de débattre des enjeux soulevés par le film.

Le dossier pédagogique est disponible sur le site web de RCN J&D via le lien suivant : <https://rcn-ong.be/soundtrack-to-a-coup-detat-dossier-pedagogique/>

ÉDUCATION À LA MÉMOIRE ET AU VIVRE-ENSEMBLE : QUAND DES JEUNES BELGES S'OUVRENT AU RWANDA

En 2023-2024, RCN J&D a mené un projet d'éducation à la citoyenneté et à la mémoire avec des élèves du secondaire, incluant un voyage d'étude au Rwanda.

Dans le cadre de l'initiative Move with Africa de La Libre Belgique, en partenariat avec six ONG (Defi Belgique Afrique, Entraide & Fraternité, Africapsud, Asmae, Iles de Paix et Via Don Bosco), RCN J&D a invité les jeunes à réfléchir aux mécanismes qui mènent aux violences de masse, en les sensibilisant à l'histoire du Rwanda et au génocide perpétré contre les Tutsi en 1994, avec pour fil rouge le **dialogue et la cohésion sociale**.

Treize élèves du Collège des Étoiles de Haren, âgés de 15 à 19 ans, et issus de huit nationalités différentes, ont pris part à cette expérience, incarnant la diversité de Bruxelles, deuxième ville la plus cosmopolite du monde.

Le projet ne s'est pas limité au voyage : il comprenait aussi des activités en classe, la visite de l'exposition Rwanda 94, un week-end de préparation et une journée de clôture avec les autres groupes de Move with Africa.

Sur place, grâce à l'équipe de RCN J&D Rwanda et à notre partenaire l'Association Modeste & Innocent, les jeunes Belges ont bénéficié d'un accompagnement de qualité. Ils ont visité plusieurs sites mémoriels, dont le mémorial de Murambi, ont échangé avec des élèves de leur âge, issus de trois écoles différentes de la région de Butare, et ont rencontré un groupe de réconciliation pour un échange avec des rescapé·es et des anciens détenus condamnés dans le cadre du génocide. Des jeunes de la communauté rwandaise les ont accompagné·es durant certaines activités, favorisant des échanges enrichissants sur leurs cultures, leurs valeurs et leurs quotidiens respectifs.

Ce voyage a profondément marqué les participant·es. Il leur a permis de mieux comprendre l'histoire du Rwanda et d'établir des liens avec leur propre réalité à Bruxelles, où la cohésion sociale est aussi un enjeu.



À travers les différentes étapes du projet, **les élèves ont pris conscience des mécanismes menant aux violences de masse**, notamment les stéréotypes et la discrimination qu'ils rencontrent eux-mêmes au quotidien.

“ On a pu comprendre ce qui est arrivé au Rwanda. On a pu se rendre compte des mécanismes qui ont causé le génocide et que ce genre de mécanismes étaient autour de nous. Que de simples préjugés et stéréotypes pouvaient avoir des conséquences très graves. Que lors de génocide les gens n'étaient plus les mêmes et pouvaient faire des choses dont ils ne se seraient jamais pensés capables. ”

Malgré les défis inhérents à un tel projet, les apprentissages en ont été nombreux, faisant de cette expérience une réussite incontestable. Les retours des participant·es, exprimés lors des évaluations et dans leurs lettres de fin de parcours, témoignent d'une satisfaction élevée et d'une transformation personnelle et collective significative.

Grâce à cette expérience au Rwanda, à la préparation en amont et au suivi en aval, les élèves ont développé des savoirs, des compétences et des valeurs citoyennes essentielles à **la construction d'un monde plus juste et solidaire.**





JUSTICE PLURIELLE ET COUTUMIÈRE

Adapter la justice aux approches innovantes et défendre le pluralisme juridique.

RCN J&D soutient l'intégration et la reconnaissance de la justice coutumière et des modes alternatifs de résolution de conflits (MARC) dans les politiques publiques de justice, en adoptant une approche pragmatique et décoloniale. L'organisation reconnaît la diversité et la créativité des pratiques de justice à travers le monde et favorise les échanges entre acteur·ices issus·es de contextes variés afin de questionner les modèles dominants et promouvoir des solutions adaptées aux réalités locales. En effet, les systèmes judiciaires formels, souvent calqués sur des modèles externes, peuvent apparaître comme inaccessibles, coûteux, voire illégitimes aux yeux de certaines populations. À l'inverse, les instances traditionnelles de justice –telles que les conseils communautaires, les médiateur·ices locaux ou les autorités coutumières– sont fréquemment sollicitées pour leur proximité, leur rapidité d'intervention et leur ancrage culturel. Il est toutefois essentiel de rester attentif aux limites de ces pratiques, notamment en ce qui concerne le respect des droits des femmes et des groupes vulnérables.

RCN J&D milite pour l'établissement et le renforcement de systèmes de justice plurielle qui soient : (1) respectueux des principes de l'État de droit et des droits humains, tout en valorisant le pluralisme juridique et les spécificités locales ; (2) accessibles et efficaces, pour garantir une justice de proximité répondant aux besoins des populations ; (3) reconnus et soutenus par les États afin d'assurer une cohérence entre les différents systèmes de justice.

Pour atteindre ces objectifs, RCN J&D déploie une stratégie en trois axes : (i) **l'autonomisation des justiciables et des communautés**; (ii) **le renforcement des capacités des acteur·ices des MARC**; (iii) **la reconnaissance et l'articulation des MARC dans les systèmes judiciaires nationaux**. RCN J&D met en œuvre ces approches à travers des initiatives concrètes, comme la création de passerelles entre la justice coutumière et les juridictions officielles en RDC, ou le soutien aux comités Abunzi au Rwanda, qui incarnent une alternative réelle à la justice judiciaire classique.

VERS UNE RECONNAISSANCE ACCRUE DES MODES ALTERNATIFS DE RÉOLUTION DES CONFLITS AU KASAÏ (RDC)

Les 5 et 6 décembre 2024, un dialogue provincial sur les Modes Alternatifs de Résolution des Conflits (MARC) a été organisé par RCN J&D, en partenariat avec Avocats Sans Frontières et nos partenaires congolais à Tshikapa, dans la province du Kasai. Cet événement a rassemblé 65 participant·es issu·es de divers horizons – autorités politico-administratives, magistrat·es, chef·fes coutumier·es, avocat·es, membres de la société civile et représentant·es institutionnel·les – autour d'un objectif commun : **renforcer la collaboration entre justice coutumière et justice institutionnelle.**

Ce dialogue, inscrit dans le cadre du Programme d'Appui à la Réforme de la Justice (PARJ2), a permis d'aborder les défis liés à l'articulation entre droit coutumier et droit positif, tout en mettant en lumière les bonnes pratiques en matière de MARC. La reconnaissance et la formalisation de ces mécanismes constituent une réponse adaptée aux enjeux d'accès à la justice dans un contexte où la lenteur et la complexité des procédures judiciaires peuvent freiner la résolution effective des litiges.

L'ouverture des travaux par le vice-gouverneur a marqué l'importance accordée par les autorités locales à ces initiatives. Plusieurs intervenant·es de premier plan, dont le bâtonnier du Kasai et des représentant·es du Conseil Supérieur de la Magistrature, ont insisté sur le rôle central des avocat·es et des magistrat·es dans la consolidation des ponts entre les différentes pratiques de résolution de conflit. En parallèle, les chef·fes coutumier·es ont souligné leur engagement à veiller à la cohésion sociale tout en plaidant pour une meilleure reconnaissance des juridictions traditionnelles.

Les échanges ont mis en évidence la nécessité d'une coopération plus étroite entre les juridictions formelles et les instances coutumières, notamment dans la procédure d'homologation des accords amiables et la distinction entre affaires civiles et pénales. Des ateliers participatifs ont également permis d'identifier des axes d'amélioration concrets, parmi lesquels la formalisation des procès-verbaux des décisions rendues par les chef·fes traditionnel·les et le renforcement des capacités des acteur·ices locaux·ales en matière de résolution pacifique des différends.

Au terme de ces deux journées d'intenses discussions, des recommandations ont été formulées pour garantir une meilleure synergie entre les différent·es acteur·ices de la justice et assurer une plus grande stabilité sociale. La reconnaissance des MARC par l'État, le renforcement des dispositifs de suivi et l'adoption de pratiques harmonisées ont été identifiés comme des leviers essentiels pour renforcer l'efficacité de ces mécanismes.

En encourageant ces échanges et en promouvant des approches innovantes, RCN J&D et ses partenaires réaffirment leur engagement en faveur d'une justice plus accessible et mieux adaptée aux réalités locales. Cette initiative, qui s'inscrit dans une dynamique plus large de réforme du secteur judiciaire, a d'ailleurs été reproduite dans les provinces du Nord Kivu, de l'Ituri et de l'Equateur, tout au long de l'année, afin de déboucher sur des assises nationales en 2025.





JUSTICE TRANSFORMATIVE

Agir sur les causes structurelles des violences systémiques.

RCN J&D appréhende les violences systémiques comme des formes de **violences enracinées dans les systèmes de pouvoir** (violences de genre, discriminations à l'égard des minorités, etc.), ayant la caractéristique d'être invisibilisées ou banalisées, d'assigner les individus ou groupes visés à des positions subalternes, générant une dépossession de la parole et plus largement des moyens d'agir, ainsi qu'une intériorisation de leurs positions subalternes.

La problématique posée par ces violences ne commence pas avec l'acte infractionnel appréhendé de manière individuelle, elle trouve son origine dans les conditions sociales, communautaires et institutionnelles qui l'ont rendu possible. Selon les contextes, la réponse offerte par les acteurs de justice (étatiques ou non étatiques) est souvent inadéquate, insuffisante ou elle-même source de violences institutionnalisées.

RCN J&D promeut ici une approche dite de *justice transformative* qui vise à apporter des réponses collectives et holistiques, impliquant d'agir à plusieurs niveaux : (1) le **soutien** à la personne victime, sa sécurité et son autodétermination ; (2) la **responsabilité** de l'agresseur·euse et son changement de comportement ; (3) les **changements communautaires** en faveur de valeurs et de pratiques non oppressives et non violentes ; (4) les **changements structurels ou institutionnels** des conditions qui permettent au préjudice de se produire.

Une attention prioritaire est aujourd'hui portée aux violences basées sur le genre, en particulier au Maroc et en RDC, où RCN J&D a développé des partenariats de longue durée.

ENTRETIEN AVEC MADAME MANENO BASHALI CÉLESTINE, CHEFFE DE VILLAGE BUSHUHE, TERRITOIRE DE MASISI, NORD KIVU (RDC)

En RDC, RCN J&D soutient son partenaire Congo Men's Network (COMEN) dans **la promotion des masculinités positives** en engageant les communautés, les hommes et particulièrement les chefs de village vers la prévention et la réponse à la violence fondée sur le genre. Grâce à ces différentes actions auprès de communautés ciblées dans les territoires du Masisi, des changements sont observables : les femmes osent davantage prendre une place affirmée au sein de leur communauté, notamment en matière de résolution de conflits.

Je suis Maneno Bashali Célestine. **Je suis issue d'une lignée de chefs traditionnels.** Mon père était chef coutumier de notre village. La tradition veut que seul le frère aîné de la fratrie reçoive l'héritage du pouvoir. Pourtant, depuis que mon village participe aux différentes formations sur les masculinités positives portées par COMEN, les mentalités ont évolué petit à petit. Il y a eu plusieurs formations pour le **renforcement du leadership de la femme** et la valorisation de la femme au sein de la communauté.

Dès lors, au décès de mon père, je me suis proposée pour devenir cheffe remplaçante de mon père. La famille s'est assise et a sélectionné les membres qui peuvent remplacer mon papa. Enfin de compte, à l'issue d'une âpre discussion, la famille a proposé que ce soit une femme qui se positionne pour la succession et elle a écrit une lettre pour proposer cette transmission au chef de groupement (c'est le chef coutumier du groupement, l'échelon supérieur du village, qui valide les nominations à la succession, après entérinement du Mwami (roi), Chef de chefferie).

“ C'est ainsi que je suis devenue la première femme cheffe de mon village. ”

Dès que je suis devenue cheffe de village, la communauté a bien reçu cette nouvelle. Les hommes ont mis du temps à accepter cette décision. Aujourd'hui, ils sont fiers de mon mode de gouvernance. En vérité, ils ont préféré ma façon de gérer la situation sécuritaire et les dossiers dont j'ai la charge. Mon papa était autoritaire. Parfois les gens venaient voir mon père et repartaient sans

trouver de solution. Ils avaient parfois peur car ils savaient que mon papa allait leur demander un surplus (des frais de dossier payés en nature, par une cruche de bière ou une volaille). Depuis que je suis au pouvoir, les gens se sentent plus à l'aise. Je n'exige pas les frais.

Quand je reçois un dossier, j'organise une table ronde avec mes conseillers, les « Bashamuka » (sages), nous débattons sur le problème et ensuite nous cherchons des solutions avec les parties. Nous faisons cela gratuitement.

Dans mon village, il y a aujourd'hui des Kapita femmes (des villageois-es qui occupent des fonctions de gestion administrative à l'échelon le plus décentralisé). Mon village compte quatre notabilités et chaque notabilité contient à présent des femmes. Cela montre que les femmes ont désormais une bonne volonté d'occuper des postes à responsabilités et d'être cheffe.



SENSIBILISER PAR L'ART : LE THÉÂTRE AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ DE GENRE DANS LA RÉGION DE L'ORIENTAL, AU MAROC

Le 6 décembre 2024, à la Maison des jeunes de Taourirt, la pièce « Thuraya – Histoires de femmes » a rassemblé plus de 120 participant·es. Organisée dans le cadre des « 16 jours d'activisme contre les violences basées sur le genre », cette représentation s'inscrivait dans les actions de sensibilisation à large échelle promues par le programme Tamallouk II (2022–2026), mis en œuvre par l'Association Oujda Ain Ghazal 2000 et RCN J&D dans la région de l'Oriental, au Maroc.

Fruit d'un partenariat avec l'association Moulouya pour femmes et enfants basée à Taourirt et la troupe de théâtre Comidrama, la pièce a mis en scène des situations inspirées du vécu, traduisant les réalités des femmes confrontées à différentes formes de violences. Le processus de création a été collaboratif : la troupe Comidrama a travaillé en étroite collaboration avec l'équipe du programme pour définir les types de violences abordés et tester des méthodologies participatives. Une première présentation a eu lieu au Centre d'hébergement d'urgence d'Oujda, permettant aux femmes victimes de violence de donner leur retour, précieux pour adapter la pièce.

À travers le théâtre, l'objectif est double : éveiller les consciences aux inégalités persistantes et informer les citoyennes et citoyens sur leurs droits.

En donnant vie à des situations concrètes, la représentation devient un outil d'éducation populaire, accessible à tou·tes. Suivie d'un débat interactif animé par l'équipe du programme, la représentation a permis de renforcer la compréhension des enjeux juridiques et de favoriser une parole collective. La participation spontanée d'une élève de primaire, qui a récité un poème engagé qu'elle avait elle-même écrit, a été un moment marquant, témoignant de la force de l'art pour faire entendre des voix souvent tues ainsi que de son impact comme vecteur d'émancipation et outil puissant de transformation sociale.



CENTRE DE RESSOURCES

UNE DOCUMENTATION, POUR NOURRIR LA RÉFLEXION, À DISPOSITION DU GRAND PUBLIC !

Le centre de ressources de RCN J&D constitue, depuis 2013, **un espace de référence pour celles et ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances** en lien avec les thématiques relatives aux processus de décolonisation -des pensées, des interventions et du droit- aux justices transitionnelles, à la justice transformative, aux systèmes judiciaires en Afrique subsaharienne, à la transmission de la mémoire des crimes de masse, ou encore à l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire.

En 2024, nous avons intégré 14 nouveaux ouvrages à notre collection qui viennent compléter un fond documentaire diversifié comprenant monographies, récits, témoignages, romans, recherches,

livres historiques, DVD, bandes dessinées, CD audio et autres revues. Lors de nos acquisitions, nous veillons à couvrir une diversité de contextes, à établir des liens avec les évolutions et débats actuels dans les sphères académiques et sociétales, et à proposer des formats variés. Cela permet à chacun et chacune d'accéder à des ressources pertinentes et adaptées à ses besoins.

Avec désormais 318 ouvrages, revues et DVD, notre objectif est d'offrir un accès à une documentation pertinente et accessible à toutes et tous. La liste des ressources disponibles est consultable ici : www.libib.com/u/rcnjd. Les conditions de consultation et de prêt sont explicitées sur notre site web : www.rcn-ong.be/notre-mediatheque-est-en-ligne/.

Nouvelles acquisitions en 2024

De Coninck, F. (2022) *Conflit et diplomatie en Afrique centrale*, L'Harmattan
Deck Marsault, E. (2023) *Faire justice. Moralisme progressiste et pratiques punitives dans la lutte contre les violences sexistes*, La Fabrique
Simic, O. (2016) *Introduction to transitional justice*, Taylor & Francis
Gérard, I. (2023) *Conjonctures de l'Afrique centrale*, L'Harmattan
Sall, A. (2023) *Singularités juridiques africaines*, L'Harmattan
Kamanda, E. & Bohez, K. (2023) *Een verzweegen leven*, Vrijdag Uitgevers
Kamanda, E. & Bohez, K. (2023) *Une vie sous silence*, Racine
Morris, R. (2000) *Stories of transformative justice*, Canadian Scholars' Press
Hazan, P. (2022) *Négocier avec le diable*, Textuel
Dahan, P. (2016) *Diplomates. Dans le secret de la négociation*, CNRS
Vergès, F. (2023) *Programme de désordre absolu. Décoloniser le musée*, La Fabrique
Moubeke A Mboussi, P. (2024) *L'État et les coutumes au Cameroun, IXI-XXIe siècle*, L'Harmattan
Gensburger, S. & Lefranc, S. (2017) *À quoi servent les politiques de mémoire?*, Presses de Sciences Po.
Zehr, H. (2012) *La justice restaurative. Pour sortir des impasses de la logique punitive*, Labo et Fides



CENTRE LABELLISÉ RELATIF À LA TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE



Depuis 2009, RCN J&D est reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant que centre labellisé relatif à la transmission de la mémoire.

Nos activités s'inscrivent pleinement dans les objectifs et les axes d'actions du décret relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes. Cette reconnaissance et les exigences qui en découlent permettent de garantir à notre public cible en Belgique des activités pertinentes et de qualité en la matière.

COMPTES ET PARTENAIRES FINANCIERS

Le volume financier de nos opérations reste parfaitement stable en 2024 avec un montant de 3.893K€ par rapport à l'année précédente (3.913K€). Malgré la fin d'un financement de la Coopération suisse au Rwanda, la stabilité de notre volume financier s'explique par la mise en œuvre des grands projets pluriannuels financés par la Coopération belge au Développement (DGD) dans l'ensemble de nos pays d'intervention et par l'Union Européenne (UE) en République Démocratique du Congo.

La DGD et l'UE sont donc, cette année encore, nos deux bailleurs de fonds principaux. La part des financements de l'UE augmente nettement, passant de 35% en 2023 à 41% en 2024. Les financements de la DGD, quant à eux, restent à la fois fortement majoritaires, et stables à 56% du budget annuel en 2024 (54% en 2023).

D'autres petits financements viennent cofinancer le programme quinquennal financé par la DGD, et représentent 3% de notre budget annuel.

En termes de répartition géographique, la fin du financement de la Coopération Suisse au Rwanda, explique la baisse notoire de la part de nos activités au Rwanda, qui passe de 14% en 2023 à 6% en 2024.

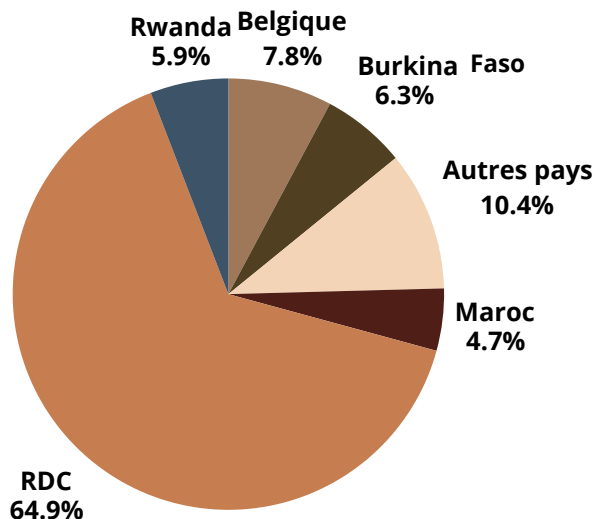
La République Démocratique du Congo, où se concentrent les financements de l'UE continue d'augmenter et représente cette année 65% du volume de nos activités, contre 56% en 2023.

La part des autres pays, Belgique, Burkina Faso, Burundi et Maroc reste plus modeste et relativement stable.

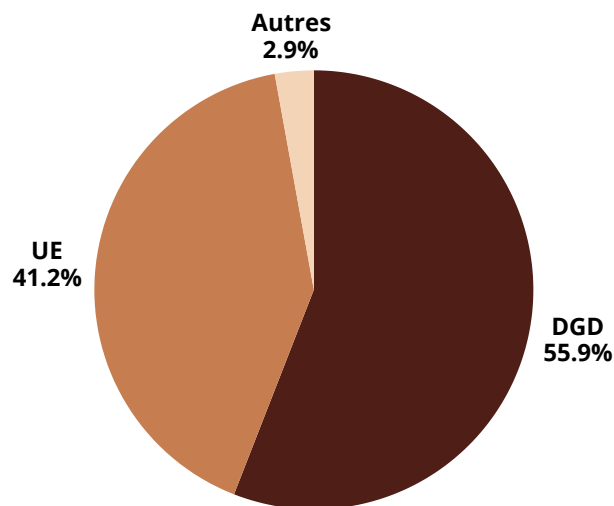
L'objectif demeure pour RCN J&D de diversifier ses sources de financement et de développer les différents programmes pays.

VOLUME D'ACTIVITÉ PAR PAYS EN 2024

Belgique	304.016 €
Burkina Faso	246.169 €
Maroc	181.148 €
RDC	2.527.386 €
Rwanda	228.206 €
Autres pays	406.831 €
TOTAL	3.893.756 €



SOURCES DE FINANCEMENT EN 2024



Coopération belge au développement (DGD)	2.177.513 €
Union européenne	1.604.941 €
Wallonie Bruxelles International	41.400 €
Fédération Wallonie-Bruxelles	13.395 €
Fonds Maribel	26.925 €
Brussels International	20.319 €
Ambassade de France	9.263 €
TOTAL	3.893.756 €



NOTRE POLITIQUE INTÉGRITÉ

L'INTÉGRITÉ AU CŒUR DE RCN J&D : UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ

RCN J&D applique une politique d'intégrité stricte, qui couvre un large spectre de situations, incluant, entre autres la corruption, les abus de pouvoir, les violences sexuelles et la consommation de stupéfiants. Notre objectif est double : prévenir ces atteintes et y répondre de manière efficace. Pour ce faire, nous disposons des mécanismes de sensibilisation et de dialogue ouverts à l'ensemble des membres de l'organisation ainsi qu'à nos partenaires.

L'année 2024 a été marquée par une activité intense de l'équipe intégrité !

- **Une nouvelle équipe intégrité** | En 2024, RCN J&D a renouvelé son équipe, composée d'une responsable intégrité, qui est également gestionnaire des plaintes, d'une conseillère intégrité, et d'un suppléant gestionnaire des plaintes. Ces personnes ont suivi tout au long de l'année des formations spécifiques dispensées par ACODEV afin d'assurer un traitement optimal des signalements et de répondre aux questions liées à l'intégrité au sein de l'organisation.
- **Une politique intégrité réaffirmée et des outils mis à jour** | Dans un souci d'amélioration continue, nous avons révisé notre politique intégrité ainsi que la procédure de signalement et de traitement des plaintes. Cette mise à jour a permis d'adapter nos processus aux nouvelles réalités de l'organisation. Parmi les ajustements, on note :
 1. Une meilleure centralisation des mécanismes de gestion des plaintes, en lien avec l'évolution de notre structure.
 2. Une mise à jour de l'écriture inclusive, assurant une cohérence avec notre politique genre.
 3. Un alignement renforcé entre la politique d'intégrité et les procédures de signalement.
- **Un atelier de sensibilisation pour toute notre équipe** | Pour assurer une bonne appropriation de ces nouveaux outils, un atelier interne d'une demi-journée a été organisé à l'attention de l'ensemble du personnel et de l'Organe d'Administration.

Un mécanisme de signalement accessible et confidentiel

Nous encourageons toutes les personnes impliquées avec RCN J&D à signaler toute situation contraire à nos principes d'intégrité. Pour cela, deux canaux sont disponibles :

- conseil-integrite@rcn-ong.be pour toute demande d'information ou clarification sur des pratiques suspectes.
- alerte@rcn-ong.be pour tout signalement officiel.

En 2024, aucun signalement n'a été effectué via ce système, ce qui nous invite à poursuivre nos efforts de sensibilisation et à garantir l'accessibilité de nos mécanismes de référence.

Intégrité et confiance : un engagement continu

En renforçant nos dispositifs et en sensibilisant continuellement nos équipes et partenaires, nous affirmons notre détermination à préserver un environnement de travail respectueux et sûr pour toutes et tous. Ce travail contribue également à la confiance que nous accordent nos bénéficiaires, nos donateurs et nos bailleurs de fonds. Notre engagement ne s'arrête pas là : nous continuerons d'évaluer et d'adapter nos dispositifs pour qu'ils restent pertinents et efficaces face aux défis d'aujourd'hui et de demain.

SOUTENEZ RCN J&D !

Pour soutenir les sociétés auprès desquelles nous intervenons à garantir plus de démocratie au sein de leurs institutions et à protéger les droits fondamentaux des citoyen·nes et en particulier leur droit à la justice, nous avons besoin de vous.

Il n'y a pas de société sans justice

La justice, pour pouvoir fonctionner et remplir son rôle au sein des sociétés, doit être adaptée aux besoins et aux réalités de chaque communauté et de chaque contexte.

C'est pourquoi nous nous engageons à favoriser un dialogue constructif pour des réformes et des changements de pratiques des acteurs·ices de la justice et à soutenir les activistes et les organisations de terrain, pour qu'ils puissent permettre aux citoyen·nes de défendre leurs droits et participer activement à la construction d'une société plus juste et équitable.

Pourquoi soutenir RCN J&D?

- Aux côtés de ses partenaires de la société civile, **nous jouons un rôle moteur dans la transformation des systèmes de justice et la prévention des conflits ;**
- **Notre travail impacte directement les vies de milliers de personnes**, et en particulier des victimes de crimes de masse, de conflits fonciers, de violences sexuelles ou de pratiques abusives de la part des autorités policières et judiciaires.

Faire un don à RCN J&D, c'est :

- **Investir dans des solutions durables pour résoudre les conflits et promouvoir la réconciliation** : nous croyons fermement en la force du dialogue et en la mobilisation de l'ensemble des acteurs·ices de justice intègres et respectueux des droits humains ;
- **Participer à cet effort collectif** pour des sociétés plus justes, apaisées et respectueuses des droits fondamentaux de chaque individu ;
- **Contribuer à créer un monde où la justice n'est pas un privilège** réservé à quelques-uns, mais un droit fondamental pour tous·tes.



RCN J&D est membre de Récolte de Fonds Éthique asbl (RE-EF) !

Ce label reflète notre engagement pour une récolte de fonds éthique, transparente et durable.

Éthique, transparence et bonne gouvernance: Un gage de confiance pour nos donateur·ices

RE-EF vise à renforcer la confiance des citoyen·nes belges dans la qualité des pratiques de collecte de fonds. Ce label atteste de notre volonté de respecter les plus hauts standards en matière de gouvernance financière, de gestion éthique des dons et de communication avec notre communauté de soutien. En intégrant ce réseau, nous nous engageons aux côtés d'autres organisations belges à défendre les droits des donateur·ices -notamment leur droit à une information claire sur l'utilisation de leurs dons- et à renforcer la confiance du public dans le secteur non marchand.

Une démarche cohérente avec nos valeurs

L'adhésion à RE-EF s'inscrit naturellement dans notre vision : l'intégrité doit guider l'ensemble de nos actions, y compris celles qui concernent notre financement.

POUR FAIRE UN DON

IBAN : BE59 7320 3872 9626

BIC : CREGBEBB

Mention : « don »

Ces dons sont déductibles fiscalement à partir de 40 € par an. RCN J&D est agréée pour la déductibilité fiscale des dons (Accord du SPF Finances).



Éditeur responsable

Joël Phalip, coordinateur général

Rédaction

L'équipe de RCN Justice & Démocratie

Mise en page

Noémie Martin

Impression

Media Process,
sur du papier recyclé.

© **Crédit photo de couverture** : Caroline Lessire. Prise lors d'une visite décoloniale du Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren, avec les participant·es du Certificat en justices transitionnelles.

RCN Justice & Démocratie

Bld Adolphe Max, 13/17
1000 Bruxelles
Tel. : (+32) 2 347 02 70
Mail : info@rcn-ong.be
Site web : www.rcn-ong.be

